

DATES ET GOLFS RETENUS

Ven 18 juillet 2025	Sam 19 juillet 2025	Dim 20 juillet 2025
DIEPPE/POURVILLE	ROUEN MONT SAINT AIGNAN	NORMANDIE COTE D'ALBATRE

FORME DE JEU

- . Simple Stroke Play - 54 trous / 18 trous par jour sur chacun des 3 terrains retenus et aux dates précisées ci-dessus.
- . En cas d'intempéries, sur la décision du Comité directeur, une journée (ou plusieurs) pourrait être annulée.

CODE DE COMPORTEMENT

Chaque participant sera sensé connaître avant de prendre le départ du premier tour, les dispositions du "Code de Comportement" adopté conformément à la Règle 1.2b, comme règle locale pour les épreuves fédérales amateurs et faisant l'objet du § 14 du chapitre 1.2.2-3 du vade-mecum FFG 2025 et de la Hard Card 2025 les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

Attention la hard card en 2025 ne sera pas éditée par impression sur un support cartonné, les joueurs doivent la consulter sur les sites de la FFGolf et sur les tableaux d'affichage officiel.

Les voiturettes sont interdites pendant la compétition sauf pour les joueuses et joueurs "paragolf" titulaires d'un médical pass délivré par l'EGDA avec la mention "buggy yes" (paragraphe 4/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs), les infractions sont pénalisées par le § 10, Règle locale sur les moyens de transport, du chapitre 1.2.2-3 du vade-mecum FFG 2025 ou de la Hard Card 2025 sur les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets, de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour ou d'un play-off dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking, toute infraction entrainera une pénalité selon le code de comportement.

INSCRIPTIONS

Pour les membres de l'un des 5 clubs organisateurs.....	85€
Pour les joueurs extérieurs.....	110€
Pour les joueurs de 19 à 25 ans membres de l'un des 5 clubs organisateurs (nés entre 2000 et 2006).	45€
Pour les joueurs de 19 à 25 ans extérieurs (nés entre 2000 et 2006)	60€
Pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après)	40€

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.

Clôture des inscriptions le samedi 28 juin 2025 à 12h00.

L'inscription se fera via le site internet du Grand Prix (www.grand-prix-cote-albatre.fr) par paiement sécurisé

ENTRAÎNEMENT

- Le jour d'entraînement sera le jeudi 17 juillet 2025 sur les 5 terrains sur réservation. Gratuité sur l'un des terrains joués pour la compétition.
- Rappel (R 5.2) : Chaque jour de compétition, l'entraînement est interdit avant un tour sur le terrain à jouer ce jour-là pour le Grand Prix. Sauf autre décision du Comité, un joueur est autorisé à s'entraîner sur le parcours sur lequel il vient de jouer après avoir fini son dernier tour de la journée (incluant éventuellement le tour de play-off), voir les pénalités pour infraction à la règle 5.2.

PRIX & DÉPARTAGE

- Dotation Pro.
- Dans chaque série : 3 prix Brut, 3 prix Net.
- Le brut prime le net
- En cas d'égalité pour la première place, play-off, trou par trou, stroke play. En cas d'impossibilité de jouer le play-off, le classement provisoire deviendra définitif.
- Pour les pros, en cas d'ex-æquo au-delà de la 1^{ère} place, les gains correspondants seront partagés.
- Dans tous les autres cas, le dernier terrain joué par série sera pris en compte, puis les 9, 6, 3 derniers trous et trou par trou en remontant (si l'égalité persistait, prise en compte de l'avant dernier terrain).

- En cas d'absence du joueur primé, la dotation sera remise au tirage au sort

CÉRÉMONIES

La cérémonie de Remise des Prix et le cocktail se tiendront le dimanche 20 juillet 2025 à partir de 19 h 30 au golf de Normandie Côte d'Albâtre.

COMITÉ

Composition du Comité Directeur du Grand Prix :

- Les Présidents des 5 golfs (ou leur représentant)
- L'arbitre en chef du Grand Prix
- Un représentant de la Ligue de Normandie
- La directrice ou le directeur du tournoi

Il est représenté sur chaque terrain du Grand Prix par un Comité d'épreuve assumant les responsabilités dévolues par la Section 1 des "Procédures pour le Comité" (Guide Officiel des Règles de Golf) composé de :

- Un arbitre de l'épreuve
- Un représentant de la Ligue (qui peut être un second arbitre)
- Un ou trois représentant(s) du club sur le terrain duquel se déroule l'épreuve.